

PROCES-VERBAL

DE LA REUNION DU

CONSEIL DE

DIRECTION

25 NOVEMBRE 2016

1. Adoption de l'ordre du jour

Le conseil de direction adopte l'ordre du jour de la réunion.

2. Introduction

La réunion du conseil de direction (CD) de l'ETF se déroule à Bruxelles le 25 novembre 2016, sous la présidence de Michel SERVOZ, directeur général de la DG Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne (CE). Pendant sa brève absence, pour cause d'autres obligations, Bernard BRUNET, chef d'unité (DG NEAR), assume la présidence.

La CE est également représentée par MM. Stefano SIGNORE, chef d'unité (DG DEVCO), Kiril KIRYAKOV (DG EMPL), Christophe MASSON (DG NEAR) et Jean-Paul HEERSCHAP (DG DEVCO).

Le président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du CD: Kaloyan DAMYANOV (Bulgarie), Amalie SCHMIDT (Danemark), Carina LINDEN (Suède), Manuel VELLA (Malte) et Santa OZOLINA (Lettonie). Il présente également les observateurs des pays partenaires nouvellement nommés: Nigar ISMAYILZADE pour l'Azerbaïdjan, Dragana SAVIC pour la Serbie (absent) et Monia RAIES MGHIRBI pour la Tunisie.

Elena-Venera IONITA représente le comité du personnel de l'ETF.

Les représentants de la République tchèque, du Luxembourg, de la Pologne, du Portugal et du Royaume-Uni sont absents.

M. Jean-François MEZIERES, membre indépendant représentant le Parlement européen, n'est pas présent.

Dans son allocution d'ouverture, le président annonce qu'un accord est intervenu au sein du Conseil, la veille, sur la stratégie en matière de compétences et la garantie de compétences, renommées «parcours de renforcement des compétences». Il précise que, malgré le changement de nom, l'initiative est restée la même en substance.

3. Suivi de la réunion précédente

i. Procès-verbal de la réunion précédente

Micheline SCHEYNS (Belgique) demande si le mécanisme d'EFP («VET facility») mentionné à la page 11 du procès-verbal a déjà été adopté et, dans l'affirmative, quel serait le rôle de l'ETF dans ce mécanisme.

Jean-Paul HEERSCHAP (DG DEVCO) explique que le mécanisme a été adopté le 11 novembre, de manière à devenir opérationnel dès le premier trimestre 2017. Le rôle de l'ETF sera celui d'offrir un filet de sécurité technique tout au long du cycle de vie du projet. La DG DEVCO revient sur ce point dans son rapport oral de l'après-midi.

Madlen SERBAN (ETF) souligne que l'ETF est prête à contribuer au mécanisme d'EFP et à transmettre son savoir-faire aux membres du consortium représentant les institutions de coopération multilatérale au sein des États membres de l'UE.

Le conseil de direction adopte le procès-verbal de la réunion précédente, qui s'est tenue le 10 juin 2016, sans autre commentaire.

ii. Suivi des points d'action et des procédures écrites

Le président présente les points de suivi et les mesures prises par l'ETF pour les appliquer, ainsi que la liste des procédures écrites depuis la dernière réunion du conseil de direction.

Aucun commentaire n'est formulé et aucune question n'est posée.

4. Document unique de programmation (DOCUP) 2017-2020

Madlen SERBAN (ETF) présente brièvement l'avancement de l'ETF dans le processus d'adoption du DOCUP. Elle mentionne l'enchaînement logique suivi par l'ETF dans sa planification, au départ de la stratégie de l'ETF 2014-20 approuvée par le conseil de direction en 2012. Dans le cadre de cette stratégie, l'ETF a mis en place ses perspectives à moyen terme 2014-17 suivies du DOCUP 2017-20. La structure du DOCUP respecte un format standard pour toutes les agences et inclut à la fois la perspective pluriannuelle 2017-20 (sections I et II) et le détail des actions pour 2017 (section III).

Ces documents stratégiques déterminent ainsi la planification opérationnelle de l'ETF dans les projets et dans les pays partenaires. À cet égard, elle renvoie aux plans détaillés de mise en œuvre des projets stratégiques et aux perspectives stratégiques nationales publiées par le conseil de direction pour information.

Madlen SERBAN souligne qu'il importe de veiller à ce que le travail de l'ETF s'adapte continuellement à la modification des priorités de l'UE, à la situation dans les pays partenaires et aux évolutions stratégiques pertinentes sur la scène internationale. À cet égard, elle présente deux documents déposés sur la contribution de l'ETF au programme de travail 2017 de la Commission européenne publié récemment. Elle souligne également que la situation dans les pays partenaires tient compte des résultats du processus de Turin 2016. Enfin, elle insiste sur l'importance du programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le travail de l'ETF, compte tenu de la corrélation entre les domaines d'action que sont la qualité de l'enseignement, l'emploi, la santé des collectivités et la gouvernance à plusieurs niveaux, la pauvreté et la dimension hommes/femmes, et le changement climatique.

Le DOCUP tient également compte des résultats de l'évaluation externe de l'ETF.

Le DOCUP fait la distinction entre les pays prioritaires et moins prioritaires, suivant la distinction faite par les services de la Commission. Poussée par les réductions budgétaires et de personnel, l'ETF a mis en place une structure de priorités négatives afin d'obtenir les meilleurs résultats à partir de ses ressources limitées, en examinant les priorités de chaque pays. Néanmoins, le directeur souligne que l'ETF propose d'inclure tous les pays dans le processus de Turin et de répondre positivement aux demandes d'aide de l'UE.

L'ETF agit au niveau du système pour amener des changements structurels dans le pays et n'apporte pas d'assistance technique à proprement parler, mais reste attentive aux capacités d'absorption des différents pays, telles qu'elles sont définies dans les analyses d'impact.

L'ETF a intégré les activités de communication dans ses activités opérationnelles afin d'étendre son action au plus grand nombre possible de parties prenantes dans les pays partenaires.

Peter GREENWOOD (ETF) présente la logique d'intervention. L'une des principales recommandations de l'évaluation externe consistait à inscrire le travail de l'ETF dans une logique cohérente et à relier toutes les activités de l'ETF.

Au départ d'un objectif général (qui renvoie au mandat de l'ETF relatif à la contribution qu'elle est invitée à apporter dans le cadre des relations extérieures de l'UE par l'intermédiaire de l'EFP), la logique évolue vers des objectifs spécifiques (les domaines d'activités thématiques dans lesquels

l'ETF agit, reconnaissables à travers les projets stratégiques comme la base des activités opérationnelles de l'ETF). Ces objectifs opérationnels entraînent une série de produits et de résultats. La mesure des résultats des activités menées par l'ETF comprend deux dimensions. D'une part, l'ETF mesure ses résultats à mi-parcours dans le cycle quadriennal du DOCUP sur le plan de l'amélioration de l'accès, de l'attractivité et de la pertinence et des capacités du système d'EFP dans l'élaboration des politiques. D'autre part, au cours de son cycle stratégique septennal, l'ETF mesure la contribution du système d'EFP au développement socio-économique des pays partenaires.

Depuis 2012, l'ETF applique un cadre de gestion des performances qui fait intervenir les indicateurs de performance clés (IPC) inclus dans le DOCUP. Les IPC comprennent des indicateurs standards définis par les services de la Commission pour toutes les agences dans le cadre de la procédure de décharge budgétaire (indicateurs 1 à 4 et 9 à 15) ainsi que des indicateurs spécifiques pour les opérations de l'ETF (indicateurs 5 à 8). Les IPC représentent le plus haut niveau dans la gestion des performances de l'ETF, desquels découle une série d'indicateurs de qualité et de productivité différents qui mesurent les performances dans les processus internes de l'ETF.

Après une adoption préliminaire par le conseil de direction, l'ETF enverra le DOCUP comprenant des informations complètes sur les actions et les budgets 2017 aux autorités budgétaires au plus tard le 30 novembre, de manière à ce que le Parlement européen en tienne compte dans sa décision sur le budget européen 2017 en décembre. L'ETF présentera le DOCUP et les informations sur le programme de travail 2017 au Parlement européen lors de l'audition annuelle en commission de l'emploi et des affaires sociales. L'adoption définitive du DOCUP et du programme de travail 2017 complet interviendra en janvier, conformément au règlement de l'ETF, quand celle-ci aura diffusé le DOCUP, les plans relatifs aux projets stratégiques et les perspectives stratégiques nationales dans le domaine public.

Le DOCUP représente un cadre de programmation évolutif et comprend déjà les premières indications sur les priorités de l'ETF pour 2018. L'ETF enverra à la Commission le DOCUP, mis à jour à partir des nouvelles initiatives stratégiques, le cas échéant, et des chiffres définitifs sur la performance budgétaire de 2016, afin de lancer la procédure budgétaire pour 2018 au plus tard le 31 janvier 2017.

Michel SERVOZ (DG EMPL) exprime sa satisfaction à l'égard du document déposé proposant d'aligner le travail de l'ETF sur les priorités du programme de travail de la CE pour 2017.

Karol JAKUBIK (Slovaquie), qui représente la présidence actuelle, transmet les commentaires du conseil de direction. Les représentants du conseil de direction estiment que le DOCUP est fiable car il reflète toutes les évolutions pertinentes des systèmes d'EFP et des marchés du travail dans les pays partenaires et dans l'UE. Il reflète également les véritables besoins en matière de développement, y compris les projets et les approches stratégiques. Quelques petits commentaires et observations sont formulés: 1) les projets relatifs à la migration gagneraient à être plus détaillés; 2) le DOCUP présente un grand nombre d'actions et de projets, néanmoins il serait utile d'expliquer clairement à quel point ils sont réalistes par rapport aux besoins (budgétaires et autres) et aux restrictions; et 3) il est nécessaire de clarifier la coopération entre l'ETF et Eurofound dans les prochaines années.

Micheline SCHEYNS (Belgique) salue le document et félicite l'ETF pour sa qualité. Elle pose des questions sur le budget et souligne que même avec des priorités négatives, l'ETF pourrait ne pas être en mesure de satisfaire intégralement les priorités des pays partenaires, ce qui pourrait se ressentir sur la qualité de la prestation des services. Elle s'interroge également sur l'hypothèse d'une majoration de 2 % dans les futurs budgets.

Dimitris PSILLOS (Grèce) demande des informations supplémentaires pour justifier le ratio de plus de 2:1 entre les dépenses de personnel et les dépenses opérationnelles, présenté à la page 45.

Micheline SCHEYNS (Belgique) demande plus d'informations sur la future coopération entre l'ETF et le Cedefop dans le domaine des qualifications. Elle fait observer que les qualifications sont désormais vues comme une priorité négative dans le programme de travail du Cedefop.

Sur la question de la migration, Madlen SERBAN (ETF) répond que l'ETF ne traite que la dimension qui correspond aux compétences. L'ETF a intégré la migration et les compétences dans les projets stratégiques, raison pour laquelle elle semblait peut-être moins visible dans le DOCUP. Elle fournit plus d'informations sur les différents aspects de la migration abordés par l'ETF (lisibilité et portabilité des compétences, reconnaissance des compétences et des qualifications, assurance qualité, mesures préalables au départ, migration légale et circulaire, partenariats de mobilité).

À propos de la coopération avec les autres agences (Eurofound, mais aussi le Cedefop), elle renvoie aux programmes de travail annuels conclus avec ces agences, qui comprennent les activités organisées et suivies par les trois agences ensemble pour la première fois. Pour 2017, l'accent sera mis principalement sur le dialogue social au sein de l'entreprise (voir Eurofound), à en croire les données qui ressortent des enquêtes menées par les deux agences précitées. En ce qui concerne la coopération avec le Cedefop, le dialogue social s'intéressera aux évolutions sectorielles, qui s'ajouteront à notre coopération en matière de qualifications. Madlen SERBAN mentionne également que la coopération avec le Cedefop sur l'inventaire mondial, en collaboration avec l'Unesco, mériterait d'être poursuivie. Ce travail présente l'action des deux agences européennes et donne une visibilité aux politiques et aux instruments de l'UE dans le monde entier.

En réponse aux questions sur le budget, Madlen SERBAN (ETF) explique que l'ETF est la seule agence financée au titre de la rubrique IV du budget de l'UE – L'Europe dans le monde. Les études menées par la DG DEVCO ont confirmé que l'ETF affichait un excellent rapport coûts/avantages. En octobre 2016, l'ETF a publié un document de réflexion destiné à la Commission sur la manière dont l'ETF pourrait contribuer à optimiser l'aide de l'UE aux pays dans le domaine de l'EFP. En sa qualité d'agence objective, neutre, indépendante et non commerciale, l'ETF contribue à donner une valeur ajoutée aux investissements importants consentis au titre du budget de l'UE dans les instruments de préadhésion, de voisinage et de développement dans le cadre de la rubrique IV. Dans ce contexte, une augmentation du budget de l'ETF permettra d'importants bénéfices.

En ce qui concerne le rapport entre le budget consacré au personnel et le budget opérationnel, le directeur souligne que le personnel de l'ETF mène toutes ses opérations et assure toutes ses fonctions. L'ETF engage des experts extérieurs uniquement pour obtenir des informations et des compétences approfondies et très pointues, par exemple sur le contexte local dans les pays partenaires. Par conséquent, le conseil de direction devrait considérer les dépenses de personnel comme un volet essentiel des dépenses opérationnelles, et non comme un coût distinct. En outre, l'ETF reçoit environ 4,5 millions d'EUR à répartir entre 29 pays, tandis que certains pays partenaires reçoivent entre 5 et 150 millions d'EUR du budget de l'UE. Comme indiqué dans l'évaluation externe 2016, l'ETF est contrainte, du fait de ses ressources limitées, à réserver les fonctions prévues dans son mandat à une poignée de pays prioritaires.

Enfin, le directeur fait observer que, compte tenu de l'extrême volatilité dans l'UE et dans les pays partenaires, il est difficile de prédire les priorités de 2018 et, par conséquent, de déterminer si l'hypothèse d'un taux d'inflation majoré de 2 % s'avérera correcte ou non.

Au terme de cet échange, le conseil de direction adopte le DOCUP 2017-20.

5. Projet de budget 2017 de l'ETF

Henrik FAUDEL (ETF) présente le projet de budget de l'ETF pour 2017, qui est conforme à la programmation financière de la CE et suit l'évolution des activités liées aux relations extérieures de l'UE.

Le projet de budget 2017 s'appuie sur une contribution globale de 20 144 000 EUR pour les crédits d'engagement et de paiement, dont 19 771 000 EUR proviennent du budget de l'UE et 373 000 EUR proviennent de la récupération de l'excédent lié à l'exécution du budget 2015.

Le budget de l'ETF pour 2017 se situe au même niveau, en termes nominaux, que tous les budgets précédents depuis 2011.

Le titre 1 (frais de personnel) représente 68 % du budget, le titre 2 (infrastructure) représente 9 % et le titre 3 (activités opérationnelles), 23 %. Le budget ne comprend aucune contribution sous le titre 4 depuis l'achèvement du projet GEMM fin 2016.

Les dépenses liées au personnel tiennent compte d'une réduction du nombre d'agents temporaires à 88 postes d'ici la fin 2017, conformément à la contraction de 10 % dans les tableaux des effectifs des agences décidée par les institutions de l'UE. L'ETF avait estimé, dans un premier temps, une hausse de 1 % pour couvrir les adaptations des traitements annuels et le coefficient correcteur dans le budget. En novembre 2016, la Commission a annoncé une hausse globale de 1,9 %. Cette augmentation plus importante que prévu sera compensée par des départs inopinés et d'autres économies réalisées sur les dépenses liées au personnel.

Les changements apportés au titre 2 sont largement imputables à la nouvelle structure du budget et à la taille des différents chapitres qui ont été fusionnés par rapport à l'année précédente. Un appel d'offres pour l'externalisation globale des services de gestion des infrastructures est ouvert et apparaît dans le budget à la ligne consacrée aux coûts associés au bâtiment. L'augmentation au titre 2 s'explique en réalité par la mise à niveau extraordinaire prévue des installations de services publics de l'ETF obsolètes (refroidissement, chauffage, électricité). En outre, l'ETF a prévu un budget pour un nouvel outil de gestion des relations entre parties prenantes destiné à remplacer l'ancienne base de données des contacts de l'ETF. La hausse des coûts liés au passage au numérique couvre l'amélioration de l'exécution des fonctions opérationnelles de l'ETF, les coûts liés au lancement du système de gestion du personnel de la Commission (SYSPER) et la directive de la Commission sur la communication électronique. L'ETF utilisera les fonds excédentaires de 2016 pour financer la réunion extraordinaire du CD prévue au printemps 2017 afin de choisir le nouveau directeur de l'ETF.

Karol JAKUBIK (Slovaquie), qui représente la présidence actuelle, explique que les membres du conseil s'étaient interrogés sur le coût des réunions du conseil et sur la nécessité d'une hausse de 2 % pour les réunions, mais ceci s'explique par le besoin d'organiser une réunion extraordinaire du CD et par l'augmentation de 2 % du taux d'inflation. L'ETF a déjà apporté une réponse adéquate à ces questions dans les présentations.

Stéphane KUNZ (France) demande des informations supplémentaires concernant les économies réalisées sur les dépenses liées au personnel évoquées précédemment et souhaite savoir si elles sont imputables au travail à temps partiel, à la rotation ou à d'autres méthodes de travail.

Henrik FAUDEL (ETF) répond que les estimations reposent sur l'expérience du passé relative au nombre d'agents en congé parental et travaillant à temps partiel et qu'elles ont déjà été déduites du budget initial. L'ETF prévoit également un budget réservé au personnel intérimaire qui compensera en partie les absences imprévues. Les congés de maternité et les congés de maladie n'influencent pas le budget de l'ETF car les agents continuent de percevoir un salaire.

Ingrid MÜLLER-ROOSEN (Allemagne) demande plus d'explications sur la ligne budgétaire 2.03. (page 7) et si les coûts indiqués sont uniquement le résultat du regroupement des lignes budgétaires. Henrik FAUDEL (ETF) répond que c'est en partie le cas et explique qu'il s'agit d'une nouvelle ligne budgétaire qui fusionne les coûts liés au nettoyage, à la réception et à la surveillance. Elle reflète également une hausse des coûts liés à la maintenance du bâtiment et 100 000 EUR de travaux prévus sur les installations de services publics.

Les membres du CD adoptent le projet de budget 2017 de l'ETF.

6. Budget rectificatif de l'ETF pour 2016

Henrik FAUDEL (ETF) présente le deuxième budget rectificatif pour 2016. Au volet «recettes», les produits d'intérêts ont été ajoutés aux recettes diverses. Du côté des dépenses, cinq transferts budgétaires sont intervenus, mais un ou deux autres pourraient être nécessaires pour optimiser les performances opérationnelles et budgétaires de l'ETF.

Aucun commentaire n'est formulé.

Le conseil de direction adopte le budget rectificatif de l'ETF pour 2016.

7. Ressources humaines: règles d'exécution

Henrik FAUDEL (ETF) présente cinq documents concernant les ressources humaines.

Aucun commentaire n'est formulé et aucune question n'est posée.

Le conseil de direction adopte les cinq règles d'exécution et décisions concernant les ressources humaines.

8. Progrès relatifs à l'évaluation externe de l'ETF

Kiril KIRYAKOV (DG EMPL) annonce que la Commission a approuvé le rapport d'évaluation final en octobre 2016. Le rapport final confirme les conclusions présentées lors de la réunion du CD en juin. Cette évaluation confirme que l'ETF est sur la bonne voie et qu'elle exécute son mandat avec brio, ainsi que le prévoit son règlement fondateur. Dans l'intervalle, la DG EMPL a lancé une évaluation conjointe de ses quatre agences (Cedefop, Eurofound, EU-OSHA et ETF) qui sera menée en 2017. Cette évaluation visera à recenser des synergies et d'éventuels cumuls entre les agences, en vue d'améliorer la contribution générale de celles-ci à l'UE. Le contractant intégrera directement les récentes conclusions de l'évaluation externe dans l'évaluation conjointe. Cela étant, le contractant est autorisé à contacter certains membres du CD afin de recueillir leurs avis sur des questions plus larges telles que les synergies potentielles entre les quatre agences. Le contractant évaluera les trois autres agences séparément.

Micheline SCHEYNS (Belgique) donne un compte rendu de son rôle d'observatrice au sein du conseil de direction. Elle évoque la réunion extraordinaire qui s'est tenue avec le contractant afin de prendre en considération les commentaires du conseil, par exemple l'intégration d'études de cas plus nombreuses et l'inclusion d'une logique d'intervention. Ces commentaires figurent désormais dans le rapport et servent de base au DOCUP. Elle est très satisfaite du travail du contractant et des résultats pour l'ETF, qui constituent une base solide et stable sur laquelle avancer.

Madlen SERBAN (ETF) présente la réponse de l'ETF à l'évaluation externe, qu'elle juge très utile pour la performance de l'ETF. Elle explique le plan d'action de l'ETF qui comprend les réponses préliminaires de l'agence aux recommandations formulées dans l'évaluation et qui sont largement reprises dans le DOCUP.

Karol JAKUBIK (Slovaquie) précise que les membres n'ont pas formulé de commentaire particulier lors de la réunion informelle du CD. Les membres apprécient la manière positive dont l'ETF réagit à l'évaluation externe.

Micheline SCHEYNS (Belgique), absente lors de la réunion informelle, formule quatre commentaires. Premièrement, elle salue la logique d'intervention mais conseille de retravailler les indicateurs de l'analyse d'impact pour faciliter les prochaines évaluations. Elle admet néanmoins que l'établissement d'indicateurs d'impact dans le domaine de l'éducation et de la formation n'est pas chose aisée. Deuxièmement, elle propose de prendre en considération les facteurs de risque énoncés dans le DOCUP lors des prochaines évaluations. Troisièmement, en ce qui concerne la recommandation visant à accroître la visibilité de l'ETF, elle soutient que l'ETF jouit d'une grande visibilité en ce qui concerne l'offre d'EFP, les qualifications et la gouvernance, mais pas tellement sur le marché du travail et dans les questions liées à l'entrepreneuriat. Elle encourage l'ETF à améliorer sa visibilité sur le marché du travail et dans le secteur de l'entrepreneuriat, conformément à l'intérêt que l'ETF porte au développement du capital humain. Elle affirme qu'une bonne base dans l'enseignement général est fondamentale pour un système d'EFP dynamique. Quatrièmement, elle demande si l'évaluation conjointe des agences pourrait apporter certaines améliorations à l'approche commune entre les agences et à leurs règlements fondateurs.

Carina LINDEN (Suède) félicite l'ETF pour le bon rapport d'évaluation. Elle reconnaît que le processus de Turin est une activité essentielle pour l'ETF, mais relève quelques points à améliorer (soulevés par ECORYS) et demande si ceux-ci pourraient être approfondis.

Peter VAN IJSSELMUIDEN (Pays-Bas) cite la dernière phrase du résumé de l'évaluation, à propos du rapport coûts/résultats, en ce compris les coûts liés au conseil de direction. Il propose que ces coûts, qui représentent 1 % du budget total, soient inclus dans le prochain rapport annuel.

Dimitris PSILLOS (Grèce) souhaite avoir plus de détails sur les résultats des activités de l'ETF. En outre, il constate que si l'ETF coopère avec de nombreuses parties prenantes européennes, nationales, bilatérales et multilatérales, les partenaires sociaux sont sous-représentés.

Monia RAIES MGHIRBI (Tunisie) propose d'utiliser davantage les outils de communication numériques, exprime sa surprise devant le faible taux de participation à la consultation en ligne dans le cadre de l'évaluation et demande un rôle plus important pour les points de contact dans les pays partenaires. Forte de son expérience directe de l'ETF en Tunisie, elle confirme les conclusions de l'évaluation externe.

Michel SERVOZ (DG EMPL) confirme que le président de la Commission a demandé l'évaluation conjointe. Le but est d'analyser les synergies et les tâches qui font double emploi, en réponse aux inquiétudes du Parlement européen qui affirme que les agences sont trop nombreuses et qu'elles empiètent les unes sur les autres. L'évaluation sera menée très sérieusement et tiendra dûment compte de tous les aspects et de toutes les pistes. Ce processus devrait s'achever fin 2017. Il reconnaît également le manque d'indicateurs d'impact, non seulement pour l'ETF mais aussi pour les fonds de la CE en général, par exemple le Fonds social européen.

Madlen SERBAN (ETF) confirme que la Commission a proposé certains indicateurs, en particulier ceux liés à la procédure de décharge et à la répartition du budget pour accroître la comparabilité des agences au fil du temps. Certains autres indicateurs sont plus qualitatifs que quantitatifs et permettent d'associer le travail de l'ETF à l'avancement des réformes dans les pays partenaires, même s'il n'est pas possible de lui en attribuer directement et explicitement les mérites. L'ETF a ouvert un débat sur la manière de reconnaître les résultats des activités menées par les organisations bilatérales des États membres, qui s'achèvera en 2017.

La continuité est un aspect important de l'effet cumulatif du processus de Turin. Les systèmes d'EFP ne changent pas du jour au lendemain et les réformes, des qualifications par exemple, appellent un effort constant d'année en année. En outre, les niveaux de développement varient d'un pays à l'autre, ce qui souligne l'importance de replacer dans un contexte les capacités d'un pays à intégrer les changements et sa volonté de le faire.

En ce qui concerne la coopération avec les parties prenantes, elle explique que l'ETF suit une approche structurée qui respecte les intérêts des partenaires. Cela peut varier de l'échange d'informations et la création de réseaux à la mise en place d'une méthode commune et d'un travail conjoint sur le terrain. Les partenariats de l'ETF sont à géométrie variable mais, en principe, l'ETF travaille avec des organisations d'employeurs, des syndicats, etc. lorsqu'ils sont présents dans un pays partenaire.

Elle confirme que le passage au numérique pour étendre l'action de l'ETF deviendra l'une des priorités à court terme.

Le concept des points de contact locaux n'existe pas dans tous les pays partenaires de l'ETF, mais cette question relève effectivement de la responsabilité de tous ceux qui participent aux activités de l'ETF. Elle promet d'examiner la proposition et de voir comment l'appliquer au mieux.

À la question de savoir quelle est la place de l'ETF dans l'évaluation conjointe, Kiril KIRYAKOV (DG EMPL) répond que chaque évaluation repose sur une série de questions prédéfinie et que le type et la série de questions déjà couvertes dans l'évaluation externe de l'ETF ne seront pas répétées, mais posées aux trois autres agences. En ce qui concerne l'ETF, certaines questions portent sur des thèmes transversaux comme la manière dont l'ETF interagit avec les autres agences sur le plan de l'efficacité, des différents domaines d'activité et de la répartition des rôles et des responsabilités.

Il fait observer qu'au terme de l'évaluation externe de l'ETF, aucune recommandation n'a été formulée quant à la modification du règlement fondateur de l'ETF. Cela étant, l'évaluation conjointe pourrait amener quelques changements, en particulier lorsqu'il existe un risque de double emploi.

Porter à leur maximum les résultats des activités, tel qu'il est proposé dans l'évaluation externe, suppose d'instaurer une coopération structurée et systématique entre la Commission et l'ETF pour intégrer les résultats des processus de conseil stratégique et d'apprentissage stratégique de l'ETF dans les activités liées à l'aide extérieure de la Commission, par exemple le rôle d'observateur dans les missions de dialogue stratégique de l'UE.

Il fait observer que l'évaluation externe n'a pas pointé le travail de l'ETF avec les partenaires sociaux comme une faiblesse. Le rapport indique en effet que l'ETF travaille de plus en plus avec les partenaires sociaux. Contrairement aux trois autres agences, l'ETF n'a pas de conseil tripartite. Les partenaires sociaux n'en sont pas moins des parties prenantes importantes pour l'ETF et les évaluateurs les ont consultés dans les pays partenaires.

En ce qui concerne le coût du conseil de direction, la question ne porte pas tant sur la réduction de ces coûts que sur leur visibilité.

Il rejoint le commentaire formulé à propos de la faible participation à la consultation publique. Il rappelle toutefois au conseil que la consultation publique a été publiée sur les sites web de la CE et de l'ETF. Compte tenu du type d'évaluation externe, il n'est pas étonnant que le public ait réagi en si petit nombre. En outre, la consultation en ligne n'était qu'un des éléments de l'évaluation externe, une plus grande importance ayant été donnée d'un point de vue global aux études de cas, aux questionnaires et à l'analyse des parties prenantes.

Michel SERVOZ (DG EMPL) remercie Micheline SCHEYNS (Belgique) pour sa participation active dans l'évaluation externe en sa qualité de représentante du CD.

9. Progrès relatifs au recrutement du directeur de l'ETF

Michel SERVOZ (DG EMPL) regrette que le mandat du directeur actuel touche à sa fin.

Un nouveau directeur doit être nommé avant juin 2017 et la procédure est lancée. L'avis de vacance a été publié et la date limite de dépôt des candidatures a été fixée au 9 septembre; 197 candidatures (dont 50 femmes) ont été reçues de 25 États membres. La phase de présélection a eu lieu et treize candidats ont passé un entretien le 16 novembre, au terme duquel une liste de cinq candidats a été établie. Ces candidats seront invités à passer un test dans un centre d'évaluation ainsi qu'un deuxième entretien. Au terme de la procédure, la CE proposera une liste d'au moins trois candidats. Le conseil finalisera la sélection lors d'une réunion extraordinaire au Centre Borschette, à Bruxelles.

Peter VAN IJSSELMUIDEN (Pays-Bas), désigné par le CD pour assurer le rôle d'observateur du processus, confirme que la présélection se déroule bien.

Le président reconnaît que le comité de présélection fait du bon travail. Il ne doute pas de trouver la bonne personne pour occuper ce poste.

Micheline SCHEYNS (Belgique) demande si la répartition hommes-femmes des 13 candidats présélectionnés et des 5 candidats restants peut être dévoilée. Le président ne peut divulguer cette information à ce stade, compte tenu de la nature confidentielle de la sélection.

11. Divers

Le président rappelle aux membres du conseil qui ne l'ont pas encore fait de transmettre dans les plus brefs délais leur CV et leur déclaration d'intérêts, le Parlement européen exigeant la publication de ces documents sur son site web.

Il invite aussi les membres du conseil à remplir le formulaire d'évaluation de la réunion.

12. Date de la prochaine réunion

Une réunion extraordinaire du conseil de direction est prévue à Bruxelles le 3 mars 2017 (ultérieurement reportée au 26 avril) pour choisir le nouveau directeur de l'ETF.

La prochaine réunion ordinaire du conseil de direction aura lieu à Turin le 9 juin 2017, parallèlement à la conférence internationale de l'ETF sur le processus de Turin.

Actions de suivi:

- faire le point sur le suivi des conclusions de l'évaluation externe à la prochaine réunion du CD.

ANNEX

10. Oral reports

Progress on Commission policies and programmes that have an impact on the ETF

For DG EMPL, Kiril KIRYAKOV (DG EMPL) provided a short update on developments in DG EMPL in the area of policies, which have an impact on the ETF's work and focused mainly on the European VET Week, planned for 5-9 December 2016 in the context of the new "Skills Agenda for Europe" initiative. The European VET Week is organised for the first time ever in the form of a series of events in Brussels with parallel activities in all Member States and in ETF partner countries. Up to now, 563 activities are registered. The initiative aims to improve the attractiveness, relevance and image of VET, and to challenge the assumption of VET as a second choice. Excellence and quality will be showcased, as will the many opportunities offered by VET. VET will be promoted as a desirable option for people at all ages. The focus will be put on the quality of the VET provision, on upskilling and reskilling during the lifecycle, on lifelong learning opportunities enhancing social inclusion, diversity and active citizenship. The VET week should become an annual event.

Stefano SIGNORE (DG DEVCO) focused on

- 1) The European External Investment Plan announced through a Communication released in June under the new "Partnering Framework" approach, with the broad objective of addressing the drivers of regular migration. Concrete proposals were tabled on 13 September. There were three objectives for the plan. Firstly, it would boost private investment and enhance the capacity of the private sector to create more jobs through the mobilisation of additional means for Africa and the Neighbourhood. In particular, he mentioned the establishment of a European Sustainable Development Fund to provide political leverage and a financial guarantee for development. Secondly, it would improve the business environment; and thirdly, it would provide technical assistance to allow for a higher number of bankable projects.
- 2) A proposal for a New Consensus for Development has just been tabled, a framework in which the EU and the Member States will implement the new commitment stemming from the 2030 development agenda. The different thematic areas, or "Five P's", in which the 17 DGs have been clustered, are prosperity, people, planet, partnership and peace. This is an attempt to create links between the different DGs, and show how (a lack of) progress in one area has impact on other areas. The New Consensus for Development has the ambition a) to do more (through the identification of areas where key drivers with a strong impact on development have not been sufficiently addressed, such as youth, gender equality, migration and mobility, climate change, fragility and conflict); b) to do better (to work in a more coordinated way between the EU level and the Member States) and c) to do differently (to look at other drivers for development, and at more innovative ways to engage cooperation with e.g. emerging and middle income countries). The Council and European Parliament will discuss the proposal soon.
- 3) The "Post-Cotonou" as a proposal for a new framework starting after 2020 to replace the current agreement expiring in February 2020.

Furthermore, as an answer to Micheline SCHEYNS (Belgium) under point 3 above, he referred to the VET facility as an important tool to mobilise expertise and engage with countries in DG DEVCO's remit. He informed the Board that the Commission had adopted the financing decision on 11 November and would finalise contractual issues by the first quarter in 2017. He thanked the colleagues from the ETF for the excellent collaboration so far, and counted on further support from ETF.

Bernard BRUNET (DG NEAR) reported on:

- The annual Enlargement Package adopted on 9 November, which confirms the main principles of the Enlargement Strategy approved two years ago. It focusses on the three fundamental pillars of enlargement. In the context of economic governance, a reform tool is being developed: the “EU Semester light” for candidate countries. The EC works closely with countries in the region to develop integrated economic reform strategies. These include a specific focus on employment and social inclusion on which the Commission systematically sought input from the ETF.
- The EC focusses increasingly on the assessment of countries in relation to their state of play and readiness to join the EU, not so much on their progress over the last twelve months. The EC is considering rebalancing the focus and put more emphasis on progress through a dedicated methodology.
- On country specific issues, he noted significant progress in Albania. The Commission had recommended opening negotiations with Albania following its recognition as a candidate country in 2016. However, some deviations have been observed for Turkey and the former Yugoslav Republic of Macedonia.
- For the Enlargement Package, the EC is moving to an annual cycle released in spring and no longer in autumn. The next Enlargement Package is therefore to be expected in spring 2018, and not in 2017.
- The ENP is in the implementation phase of the decision adopted in November 2015, focussing on differentiation and on priority countries (Ukraine, Georgia and Moldova for the East; Tunisia, Jordan and Morocco for the South). As an example, the Commission adopted a specific Communication on 29 September for Tunisia that emphasised the importance of EU relations with the country. This resulted in a significant increase in resources and a stepping up of initiatives in the area of employment and regional development.
- The Commission had drafted and recently adopted partnership priorities (documents defining the main areas of joint interventions) with Jordan and Lebanon. Similar initiatives were on their way with Egypt, Algeria, Palestine and Israel. In the Eastern Neighbourhood, the EU is defining new types of contractual relations with Armenia and Azerbaijan.
- As next steps, there is an intention to prepare a Communication from the EC and the EEAS in spring 2017. The Communication will review the progress of the implementation of the renewed ENP policy, putting more focus on its general implementation rather than detailed country reports.
- Concerning relevant innovations in the financial instruments, the EU has established a certain number of Trust Funds and financial facilities in the ETF partner countries. These included the EU Trust Fund for the crisis in Syria, which now covers also countries surrounding Syria (such as the Western Balkans) affected by the refugee crisis, the Trust Fund for Africa (including North Africa) and a facility for the refugee communities in Turkey.
- For both Enlargement countries and the Neighbourhood, the EC is revising the indicative financial programming and strategy documents for all the countries. In the case of the Neighbourhood, this implies outlining new multi-annual financing documents with the priority interventions for the coming years. These will be established in close cooperation with the partner countries and eventually submitted to the Member States in the relevant committees. The ETF will be associated and consulted when employment, VET and related issues are on the table.

On the question from Edit BAUER (independent expert from the European Parliament) as to whether the EP resolution adopted the previous day on a disruption of negotiations with Turkey would result in immediate consequences, Bernard BRUNET replied that the Council had decided last week not to suspend negotiations with Turkey, despite the worrying developments. When the Council meets again, new discussions will definitely take place in the light of the recently adopted EP resolution.

Trends and developments at the ETF

Madlen SERBAN (ETF) briefly introduced the “Trends and Developments” at the ETF, focusing mainly on administrative information, and the “Spotlights” publication, with more case studies.

Following discussions at the last Board meeting, Anastasia FETSI (ETF) presented the relationship between the ETF’s work and the new Skills Agenda.

The new Skills Agenda is relevant for the partner countries, because the key messages are related to boosting employability, competitiveness and growth, with an emphasis on skills formation and skills visibility. Furthermore, the partner countries have similar problems as the EU but the solutions to these problems may be different. Partner countries have a genuine interest to know what is happening in the EU, and how the different challenges the EU is facing are addressed. This is very relevant for the candidate countries, but also for the countries, which have specific agreements with the EU (association agreements, DCFTAs, Mobility Partnerships), in which education and employment elements are included.

The Skills Agenda ensures continuity in the ETF’s work, but brings also some new issues for the ETF partner countries, such as the modernisation of VET systems in particular, and skills policies more generally.

The items under priority area 1 are absolutely relevant for the ETF partner countries which have a significant percentage of low skilled adults; a relatively high percentage of young people with below average achievement in reading, mathematics and science; an significant percentage of employed graduates with jobs below their qualification level; and enterprises which complain about (mainly digital) skills availability. The ETF in its activities addresses issues of access, availability, relevance and quality of education, and focusses on VET system governance, and on how to bring the world of VET, the learners and the labour market closer together, in interaction with partners at horizontal and vertical levels. The ETF also acts on the relevance of provision, in particular on teacher training and on work-based learning across all the ETF regions; on quality assurance mechanisms and, as a new action, to link VET with innovation and create smart territories where VET is part of the development of the region. The ETF also works on key competences for entrepreneurship in VET as well as in the field of digital skills and mapping how this digital skills formation is taking place.

Under priority area 2, the ETF mainly works on the development of qualifications frameworks, on transparency issues principally and less on comparability issues. The conference ‘Getting organised for better qualifications conference’, which took place back to back with the Board meeting, was designed to make the partner countries more capable and more confident to go ahead with the implementation of qualifications frameworks. Under the recognition of skills for adults, which is particularly important for the partner countries given their overall ageing populations, their informal economies, and emigration and immigration as relatively new phenomena, the ETF works on the validation of non-formal and informal learning (VNFILE) (mainly in the countries with mobility partnerships). In Turkey, together with the EBRD, the ETF is working on a methodology for a skills audit of refugees.

The final priority area is about improving skills intelligence and information for better career choices, but the partner countries face a slightly different situation, given that their analytical capacities to use existing information for the identification of skills is low. Donors developed a plethora of actions related

to analysing skills demand, information that is then poorly analysed or stays at report level without further action. The ETF tries skills policy foresight (FRAME programme) rather than a forecast of skills and with a combination of several approaches in the skills identification. The ETF does not produce data, but creates mechanisms of coordination to use the available information to draw conclusions on skills. The Skills Agenda also seeks to improve cooperation at economic sector level, which is extremely important for the partner countries, but by now they only develop skills sector councils for, in general, quite traditional sectors. There is still a lot to be done in this area.

Two types of challenges exist at this stage for the partner countries: to proceed with the implementation of the strategies and policies they already have and to combine the quick fixes with long-term interventions, mainly through a better use of their resources. The ETF could invest more on targeted actions for low skilled adults, on key competences (mainly in relation to qualifications frameworks and their implementation), on higher VET and on career guidance.

Bernard BRUNET (DG NEAR) was struck by the differences but also the similarities between the EU and the partner countries. Structural reforms are always difficult to implement, but clear indicators, clear objectives and a strong framework help policy makers to make progress in reforms, something the EC tries to integrate in its policy dialogue with the partner countries. Good strategies are not enough, it is important to implement them together with proper monitoring frameworks.

Update on the Slovak Presidency

Karol JAKUBIK (Slovakia) said that the highlight of the Presidency was of course the new Skills Agenda, and especially the former Skills Guarantee, now renamed Upskilling Pathways. Other topics of the Presidency concerned excellence in VET, which was the overall topic of the DGVT meeting. Under the EAfA, the Presidency focused on the introduction of apprenticeship schemes and other schemes of work-based learning. In addition, the Presidency strongly supported the fostering and development of talent starting from lower secondary education and even primary level. In December, work is still ongoing on the revision of Europass and of the EQF.

Updates on the upcoming Maltese Presidency

Manuel VELLA (Malta) introduced Malta to the audience, and explained the Maltese education system. He outlined the Presidency policies included in the agenda: the skills and mobility package, flexibility in transition between education and employment, digital technologies, refugee and migrant crises, and thinking beyond ET 2020. For schools, the exchange of good practice for better transition, inclusive education in relation to migrants and refugees, the follow up of the Paris Declaration and continuing professional development will be in focus. In the area of VET, the key topics will be access and permeability, and work based learning including apprenticeships. For higher education, the Presidency agenda will cover the modernisation of higher education, digital education and blended learning. A timetable with the different meetings was also presented.